

CANTONNÉS (*)

(On dit aussi : CONFINÉS)

Au début de l'année 2020, un mal venu de l'Empire du Milieu répandit la terreur. Il obligea tous les habitants de la Terre à se confiner chez eux ne permettant plus les contacts humains. Ni emplettes, ni assemblées, ni conseils, ni sorties n'étaient désormais plus possibles. Quasi seulement les soignants étaient encore à la tâche. Covid-19 (puisqu'il faut l'appeler par son nom) faisait aux humains la guerre.

Les réunions « A Bâtons Rompus » furent annulées ainsi que le 2e atelier de lecture des donneurs de voix. La réunion Régionale des BS qui devait se tenir à Aix a été reportée au 4 juillet ainsi que l'Assemblée Annuelle de notre BS (date à définir). Le salon du Livre auquel nous devions participer est annulé.

A Hyères, cependant un bulletin a permis de garder les liens entre les audio-lecteurs, les donneurs de voix et les donneurs de temps.....La BS reste mobilisée (voir page 7).

Que personne ne se méprenne, si nous tentons un peu d'humour, nous ne négligeons pas les souffrances de celles et ceux qui ont été, ou sont encore, atteints et des souffrances des familles qui ont malheureusement perdu l'un des leurs. Ils ont toute notre compassion.

Michel Demersseman

(*) Le virus venant de Chine, n'est-ce pas....

SOMMAIRE

2. Un merci de St Etienne
- 2 et 3. La vie de Louis Braille
4. Don du Lions Club - Doudou
5. Les Jeunes et la BS
6. Le mot du Président
7. Covid-19 : Message d'Y.Lecocq - Nouveaux livres de M. Mausservey
8. Respirations et tournage de pages.

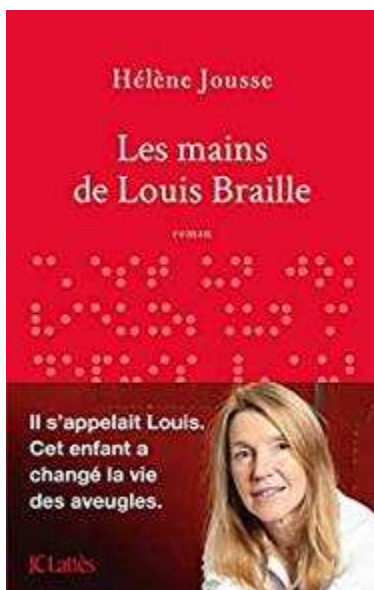
GALETTE des ROIS

La BS avait proposé de partager la galette des rois traditionnelle, le 20 janvier dernier.

Yves Lecocq a remercié M. le Maire, MM Roux et Carrassan de nous avoir fait le plaisir et l'honneur d'être venus fêter les rois avec nous.

Il a exprimé notre reconnaissance envers la commune pour la mise à disposition du salon bar du forum du Casino mais également pour l'aide financière et matérielle que la commune apporte chaque année à notre BS.





Un grand merci depuis St ETIENNE!

Nous ne résistons pas au plaisir de vous communiquer ce courrier de compliments qui feront plaisir à plus d'un et d'une de notre BS. Prenez en tous chacun et chacune pour vous ; vous le valez bien !

Bonjour les courageux bénévoles de la BS de Hyères !

J'ai eu le plaisir, début avril 2019, d'écouter « J'ai dû rêver trop fort » de Michel BUSSI, un auteur

que j'apprécie beaucoup. J'avais bien aimé la voix et la façon de lire de la Donneuse de Voix de Hyères.

Et le hasard a voulu que, parmi les audiolivres sélectionnés pour le PLNA (*) (dont je fais partie du jury depuis quatre ans déjà) je retrouve cette voix qui m'a aussitôt interpellé en écoutant « Les mains de Louis BRAILLE » de Hélène JOUSSE.

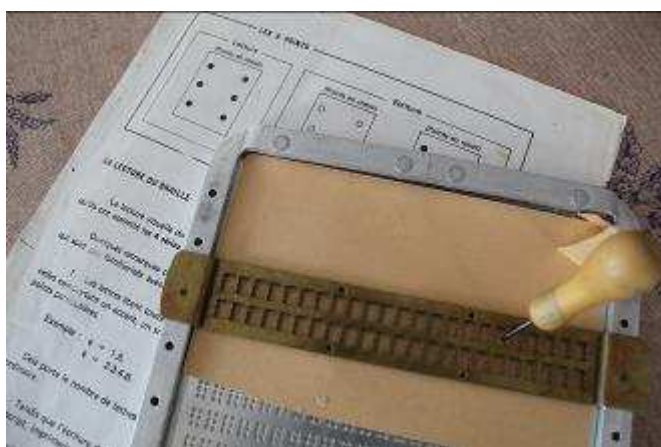
Je tiens à féliciter cette Donneuse De Voix. Je suis un adhérent de la BS de Saint-Etienne dans la Loire depuis sept ans, et je sais le travail et la patience que représente la lecture d'un livre. Aussi, de temps en temps, je me permets d'adresser un petit mail de remerciement aux DDV dont j'ai plus particulièrement apprécié le style et la manière de lire.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir transmettre mon mail à cette DDV. En cette période de confinement où le moral n'est pas toujours au beau fixe, j'espère que ce petit compliment lui fera plaisir et l'encouragera à poursuivre cette activité qui apporte tellement de réconfort aux non-voyants dont je fais partie !

Merci à tous et bonne continuation...

J-C A., audio-lecteur de la BS de St-Etienne. Le 23/03/2020.

(*) Prix Littéraire National de l'Audiolecture



La VIE de LOUIS BRAILLE par Michèle Lecocq

Vers l'âge de trois ans, Louis Braille (1809-1852) a perdu la vue en se blessant avec l'un des outils de son père, bourrelier à Coupvray (Seine et Marne). Après avoir été instruit oralement par le curé et l'instituteur de son village natal, il fut admis à l'Institut Royal des jeunes aveugles de Paris à l'âge de dix ans, espérant avoir enfin accès à la lecture.

Malheureusement, l'école ne possédait qu'une vingtaine d'ouvrages scolaires en relief, très encombrants et difficiles à exploiter. Quand il eut connaissance du système militaire de Barbier (mis au point pour communiquer de nuit, par des points en relief, représentant des syllabes phonétiques), il n'eut de cesse d'améliorer ce procédé pour aboutir à une cellule de 6 points saillants, répartis sur deux colonnes verticales, numérotées de 1 à 3, à gauche et de 4 à 6, à droite.

(suite page 3)

L'énorme avantage de ce système simplifié est qu'il permet d'identifier chaque lettre d'un simple effleurement du bout d'un doigt, que l'orthographe est préservée et que les 6 points braille permettent de multiples combinaisons, codifiant non seulement les lettres, mais aussi les chiffres et la ponctuation. On peut l'utiliser pour la lecture, les mathématiques, la transcription musicale et il est adaptable dans toutes les langues. Il est extrêmement logique : pour les dix premières lettres, Louis Braille n'a utilisé que les 4 points du haut, puis il a ajouté le point 3 pour la deuxième série et enfin les points 3 et 6 pour la troisième série.



Le jeune homme n'avait alors que seize ans et ses condisciples ont tout de suite adopté ce nouveau système qui rendait la lecture beaucoup plus fluide, presque aussi rapide que celle d'un voyant.

Il fallut ensuite inventer des outils de transcription : d'abord la tablette et le poinçon (voir page précédente), pratiques mais nécessitant une gymnastique mentale, car on écrit de droite à gauche, en miroir, pour pouvoir lire au verso. Plus tard, la machine Perkins permit de taper plus facilement, en embossant les lettres au recto. Aujourd'hui il existe des imprimantes et des tablettes numériques braille.

Grâce à son invention géniale, Louis Braille a offert l'accès à la lecture aux aveugles et malvoyants du monde entier. Il est inhumé au Panthéon.

Qui peut apprendre le braille ?

Plus on apprend jeune, plus on apprend vite et plus on devient efficient, tant en lecture qu'en écriture. Pour un enfant aveugle, seul le braille permet d'acquérir la syntaxe et l'orthographe. On peut déplorer qu'avec l'intégration scolaire, moins de jeunes pratiquent couramment le braille et n'apprennent plus la codification musicale, pourtant source de débouchés. La synthèse vocale équipant un ordinateur ne permet pas de structurer la pensée ou d'apprendre la grammaire.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre pourvu que l'on soit motivé et que l'apprentissage soit méthodique. Personnellement, j'ai appris en trois mois lors d'un séjour de réadaptation à la veille de ma retraite. A l'issue du stage, je lisais lentement une page complète, mais je me suis astreinte à pratiquer très régulièrement pour aboutir à une lecture fluide et pour acquérir la ponctuation ou les chiffres.

Quelle utilité pour un adulte ?

Il est facile d'équiper un lave-linge de points braille pour identifier les programmes, placer une étiquette braille sur ses bocaux de confiture ou des boîtes de conserve, par exemple. On peut se constituer un agenda téléphonique en gros caractères doublés de braille.

On peut aussi communiquer avec des amis, en franchise de port et si la lecture autonome devient primordiale, c'est vraiment un grand bonheur de se réapproprier des ouvrages qu'on savourera du bout des doigts, sans dépendre de personne.

Pour ma part, audio-lectrice depuis 1984, je continue à apprécier grandement les enregistrements de nos Donneurs de Voix que l'on ne remercie jamais assez et quand je découvre une pépite, pas trop longue, je demande à la Médiathèque d'Antony s'il serait possible de l'éditer en braille. Parfois, c'est l'inverse : après avoir découvert un joli ouvrage en braille, qui ne figurait pas à notre catalogue, je suggère qu'il pourrait être enregistré au bénéfice de tous les audio-lecteurs. Même si l'on est très concentré, il peut toujours échapper des détails à l'écoute. Lors d'une seconde lecture, peut-être plus active, on redécouvre l'œuvre et ces petits détails qui avaient échappé.

Où peut-on apprendre ?

En séjour de réadaptation, à la Clinique du Belvédère (Institut ARAMAV) de Nîmes, au GIAA, 72A rue Benoît Malon, à Toulon, dans les Comités AVH ou encore avoir une initiation au sein de la Bibliothèque Sonore d'Hyères, lors des permanences du mardi, en début d'après-midi. Pour le moment, trois personnes y ont été initiées individuellement. Je reste à la disposition des personnes qui souhaiteraient elles aussi apprendre.

MICHÈLE, PROFESSEURE DE BRAILLE

Notre professeure de braille bénévole, Michèle Lecocq, vous propose d'apprendre à braille avec bonheur et sans douleur. Vous pouvez la contacter via sa fidèle secrétaire Indee. 😊

Michèle a équipé toutes les pochettes des CD d'étiquettes transparentes en braille précisant les noms d'auteur, titres et durées d'écoute.



Y.Lecocq, G.Greco et D.Roos.

UN CHEQUE DU LIONS CLUB

Yves Lecoq a voulu, lors de la Galette des Rois, dire toute la gratitude de la BS aux membres du Lions Club d'Hyères les Palmiers pour leur indéfectible soutien depuis la création de la Bibliothèque Sonore en 1983. Leur généreux mécénat, associé à celui des autres clubs de la Ville, a permis d'équiper à ce jour la quasi totalité de nos Audiolecteurs avec le Victor, ce lecteur multisupport vocalisé dont l'ergonomie est spécifiquement adaptée à la déficience visuelle. Un chèque de 2000€, de bonne taille, a été remis au président.

DOUDOU, 30 ANS de BS

Nous avons eu le grand plaisir de compter parmi les invités à la Galette l'une des pionnières de la BS : elle a donné sa voix pendant près de 30 ans de 1984 à 2012 et a enregistré 284 ouvrages sur cassettes et sur CD : Janine Réau, affectueusement surnommée « Doudou ».

Doudou ,on t'embrasse bien fort : tu as bien mérité ton ovation.



A la Maison de Retraite BRAQUEHAIS de Bormes

Le 5 mars dernier, à l'initiative de Mme Christiane Saad-Khorchef , animatrice, le contact a été repris avec la Maison de Retraite Braquehais de Bormes les Mimosas. Nous y avons rencontré la directrice Corine Rubia et Patricia Parodi, bénévole qui se chargera des contacts avec les résidents.



Bulletin réalisé par : Michel et Andrée Demersseman.

Textes : Michel et Andrée Demersseman, Michèle et Yves Lecoq, Annick Robin et Var-Matin.

Photographies : Michel et Andrée Demersseman, Yves Lecoq et Var-Matin.

Diffusé en PDF, format Word et enregistrement MP3.

Nous contacter : N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des informations supplémentaires au 07 68 22 64 64. Andrée D. est à l'écoute.
 Permanences : Tous les mardis de 13 H 45 à 16 H 45, salle 227 au Park Hôtel à Hyères, hors vacances scolaires.
 Téléphone pendant la permanence : 04 94 00 78 00.
 Coordonnées électroniques : Mèl : bs.hyeres@free.fr
 Site web : www.bs-hyeres.fr

NB : Le serveur national de l'ADV, qui est en rénovation, devrait redevenir accessible dans les semaines à venir. Nous le ferons savoir aux audiolecteurs qui téléchargent eux-mêmes leurs audiolivres. D'ici là, le téléchargement est toujours possible par l'intermédiaire de la BS.

La bibliothèque sonore désire s'ouvrir de plus en plus aux jeunes

Au lycée Costebelle, au cours Maintenon

Cette association se dédie aux personnes ayant des difficultés majeures et médicalement attestées d'accès à la lecture : déficience visuelle, troubles « dys », handicap moteur ou autres. Depuis trois ans, la bibliothèque développe l'aide aux scolaires. Yves Lecocq précise : « Cette année, nous avons dénombré 133 audio-lecteurs, dont 52 scolaires. Nous intervenons dans les établissements de plusieurs communes du département et aussi au lycée de Costebelle et l'école Maintenon ». Andrée, chargée de communication, ajoute : « Avec Maintenon, nous avons une double convention. Nous fournissons des audio-livres, mais les élèves en enregistrent également. L'année dernière, nous avons fourni à Angèle, une élève tétraplégique



Donneurs de voix et audio-lecteurs de la bibliothèque sonore d'Hyères avec le chien Igor. (Photo A. B.)

du lycée de Costebelle en section littéraire, les livres dont elle avait besoin et elle a obtenu son baccalauréat. Il y a quelque temps, un donneur de voix a enregistré un "précis de culture juridique" pour une jeune étudiante en droit, non voyante, préparant le concours d'avocat. Ça a été un peu fastidieux, mais la jeune femme a réussi ! Nous sommes aussi en relation avec un établissement pour personnes autistes à Cuers. »

Nous comptons maintenant 73 jeunes audiolecteurs.

Récemment, les collèges Henri Bosco de La Valette et Gérard Philippe de Cogolin ont signé une convention de partenariat avec la BS, portant le nombre de conventions signées avec des établissements à 8.

Ces conventions permettent une communication aisée grâce à la désignation d'un référent pour l'établissement et la BS et facilitent l'inscription, le chef d'établissement pouvant attester de la difficulté majeure d'accès à la lecture des élèves concernés. Des contacts ont été établis avec le collège de Bormes et Gustave Roux d'Hyères.

Mais il n'est pas nécessaire pour les parents que l'établissement ait signé une convention pour pouvoir inscrire leur enfant, un contact téléphonique ou par mail leur permettra de lancer l'inscription.

Forte augmentation du nombre de jeunes inscrits



COURRIERS REÇUS À LA BS

Les mamans d'Adam et de Célia nous ont répondu suite à l'information que nous leur avons fournie sur l'ouverture de la BS pendant la période de confinement :

« Oh. Quelle bonne nouvelle! Je pensais que votre service était fermé en cette période. C'est réellement une très bonne nouvelle. Vous trouverez ci après quelques titres, pour mon fils. En vous remerciant, et toutes les autres équipes de votre disponibilité ». La maman d'Adam.

« Je vous remercie beaucoup de votre initiative ... Célia a du travail, mais elle aimerait aussi lire pour se détendre, si possible le tome 1 de Hunger Games de Suzan Collins lui ferait plaisir... ». La maman de Célia.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors de la Galette des Rois, Yves Lecocq a salué la présence de Dominique Larché qui anime avec Corinne Tortora la délégation Varoise de l'Association des chiens guides d'aveugles qui a remis 17 chiens guides en 2019. Signalons que notre bibliothèque met désormais à disposition l'enregistrement audio du bulletin et de la lettre d'information de l'école des chiens guides de Provence Côte d'Azur-Corse.

Il a remercié également Jean-Claude Thollon, représentant le GIAA (Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes) de PACA-Corse dont le siège est à Toulon et qui œuvre inlassablement pour l'insertion des personnes déficientes visuelles.

Il s'est adressé à eux en ces termes : « Amis de la Bibliothèque Sonore, vous manifestez par votre présence l'intérêt que vous portez envers notre action qui vise à permettre que nos audiolecteurs et audiolECTRICES de 7 à 107 ans, scolaires, étudiants, adultes, seniors, ne soient plus des personnes à part, mais des personnes à part entière ».

Il a ajouté : « Pour celles et ceux qui ignorent encore notre existence, à l'ère du numérique, merci de recourir sans modération à l'application bouche à oreille.com ».



LES VOEUX DU PRESIDENT

Notre Président a présenté les vœux de toute l'équipe d'animation de la Bibliothèque Sonore d'HYERES, à sa manière. En voici une adaptation libre en lien avec ce début avril de confinement .

A la manière de l'ornithologue :

Comme les oiseaux laissons derrière nous ce que nous ne pouvons pas porter : tristesses, douleurs, rancunes, regrets. Laissons la période actuelle et celle qui lui succédera nous montrer que la vie est, encore, belle et source de joies.

A la manière de l'écrivain :

Un nouveau livre s'est ouvert en 2020. Toutes les pages étaient encore blanches. Continuons, malgré

cette parenthèse due au Covid-19, à les remplir avec nos plus beaux rêves, passions, et joies.

A la manière du poète :

Une nouvelle année se déploie telle une fleur encore en bouton où se cache provisoirement sa beauté intérieure, et qui poursuit son éclosion...

Enfin bien sûr à la manière du bibliothécaire sonore : 2020.

Est-ce le N° d'un audiolivre naguère enregistré sur K7 ?

Ou, s'il est permis de rêver, le nombre de nouveaux audiolECTEURS qui seront inscrits en fin d'année ?

S'agirait-il du pactole que notre trésorier recevra en euros trébuchants en guise d'étrennes pour la bibliothèque ?

A moins que cela n'indique le nombre de pages qu'enregistreront nos DDV, ou le nombre d'heures de bénévolat que nos animateurs consacreront à faire tourner la boutique tout au long cette année, et même confinés chez eux.

Trêve de supputations, d'élucubrations, de spéculations !

Ce qui ne fait aucun doute c'est que notre BS est toujours présente pour apporter la joie de lire à tous les audiolECTEURS et futurs audiolECTEURS et qu'elle souhaite 2020 fois un retour à une période plus sereine et une santé sans faille.

ANNONCES PRATIQUES

On pourra trouver sur notre site internet la dernière mouture de notre catalogue : plus de 4000 audiolivres y sont à présent répertoriés, ...autant de propositions d'envols vers des destinations de rêves ! Des milliers d'autres livres peuvent être importés des 114 BS de France.

Des DDV de notre BS enregistrent pour vous, chaque mois, le carnet des événements de l'Office du Tourisme ainsi que « Vivre Hyères » le magazine de notre Ville : ils sont disponibles en audio sur leurs sites respectifs mais peuvent également être gravés ou chargés sur carte mémoire.

Une trentaine de revues mensuelles est également et toujours gratuitement à votre disposition.

CORONAVIRUS

MESSAGE DU PRÉSIDENT DESTINÉ AUX AUDIOLECTEURS : LA BS TOUJOURS SUR LE PONT

Compte tenu de l'épidémie en cours et afin de préserver votre santé et celle de ses animateurs, votre bibliothèque sonore a suspendu ses permanences et par conséquent ses envois postaux d'audiolivres.

Si vous disposez d'un appareil Victor récent (Stratus ou Stream) équipé d'un lecteur de carte mémoire SD ou si vous utilisez votre ordinateur ou un autre appareil pouvant lire le format mp3, nous pouvons vous expédier des audiolivres en téléchargement.

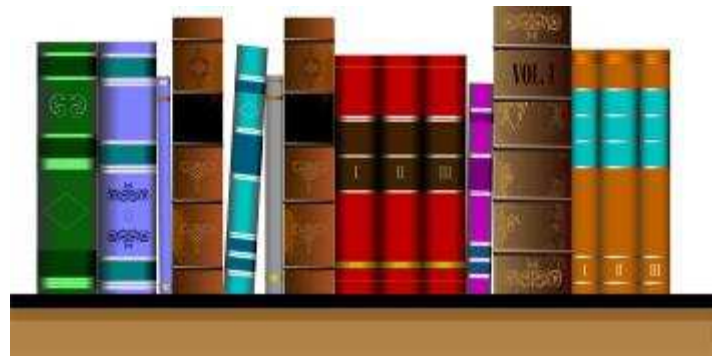
Il suffit que vous nous adressiez les titres que vous souhaitez par courriel ou par téléphone au 07 68 22 64 64.

Vous recevrez des messages contenant un lien de téléchargement pour chaque livre.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger, vous pouvez installer le logiciel TEAMVIEWER en le téléchargeant à partir de cette adresse:

<https://www.teamviewer.com/fr/telecharger/windows/>

Cela nous permettrait d'effectuer pour vous les opérations nécessaires à distance.



Au cours de notre rencontre du 20 janvier, Yves Lecocq a donné la parole à Michel Mausservey, responsable des Donneurs de Voix de notre BS, qui a présenté les derniers audiolivres mis à disposition des audiolecteurs.

Tous les mois, une nouvelle liste est présentée lors des réunions « A Bâtons Rompus ». Ces listes montrent l'éventail du catalogue de notre BS .

Celle présentée par Michel Mausservey était particulièrement significative avec 18 audiolivres, 6 enregistrés par nos DDV et 12 importés du serveur de l'ADV.

Ils sont répartis en direction du public scolaire (1 théâtre, 1 écologie, 3 romans-jeunesse et l'Odysée d'Homère), et du public adulte (6 romans, 3 policiers et un livre classé en psychologie, un en religion et un récit).

BONNES LECTURES

RESPIRATIONS ET TOURNAGE DE PAGES (*)

Sylvie (Langevin) est donneuse de voix depuis 1 an. Comme tous les nouveaux DDV, elle a rencontré des difficultés pour ses enregistrements et a pensé intéressant de lancer un atelier sur ce sujet.

Le 3 février dernier, 9 DDV se sont rencontrés chez Sylvie (Lauzière) pour une première réunion. Quelques points y ont été abordés :

Les spécificités de certains livres :

Si pour l'enregistrement de pièces de théâtre, les règles sont bien précisées dans les directives nationales, les caractères spéciaux sont moins codifiés. Par exemple, pour les passages en italique, on dit « italiques » et « fin d'italiques », de même pour les guillemets, mais pour des graphies particulières ou des SMS, le lecteur doit juger ce qui sera le plus clair pour l'audiolecteur.

Pour les notes de bas de page : si elles sont très longues elles peuvent être lues en fin de livre.

Les bruits parasites (*) :

Pour ne pas faire de bruit en tournant les pages lorsqu'on enregistre, il est possible d'utiliser un livre électronique. Les bruits des respirations, quant à eux, doivent être coupés dans le travail technique après enregistrement, comme les bruits de « gouttelettes » qui peuvent être aussi (même sans virus) une gêne à l'écoute pour l'audiolecteur.

Le ton :

Sylvie (Lauzière) a partagé le fait que son enregistrement a été quelquefois refusé au Serveur National pour le motif : « met trop de ton ». Même s'il est demandé, en effet, de ne pas être trop monotone, il ne faut pas néanmoins théâtraliser l'enregistrement. Les avis sont divergents sur ce sujet mais pour Sylvie, la mise sur le serveur n'est pas son réel objectif : « J'enregistre pour une personne, si ça profite à d'autres tant mieux ».

Le contrôle de son enregistrement :

A la fin de l'enregistrement, il est important de l'écouter l'enregistrement en entier, même si l'on a fait des corrections au fur et à mesure. Dominique, pour sa part, réécoute son livre les yeux fermés, ce qui la rend plus attentive.

Non-retours :

Laurence se dit un peu frustrée du non-retour par les audiolecteurs. Même si le principe de l'Association des Donneurs de Voix est le bénévolat et l'anonymat de la voix, il est quand même possible de connaître le nombre de fois qu'un livre a été emprunté. Pour notre BS, notons que les réunions « A bâtons rompus » permettent un échange avec des audiolecteurs et qu'il existe d'autres possibilités de rencontres dans l'année comme les permanences, la journée de rentrée traditionnellement à l'ESAT de la Ferme du Gapeau, la galette des rois et l'assemblée annuelle. Ce bulletin est aussi l'occasion (voir le courrier de St Etienne, page 2) de lien entre DDV et AL.

Le choix des livres à enregistrer :

Sur ce sujet, notre BS est ouverte et réactive. Le plus souvent, ce sont les DDV qui proposent le livre qu'ils aimeraient enregistrer. Une vérification est faite pour s'assurer qu'il n'est pas déjà enregistré ou sur le serveur national.

Les jeunes scolarisés donnent la liste des livres demandés par leurs professeurs et, si certains ne sont pas dans une des 114



BS, un des donneurs de voix hyérois les enregistrera.

Des audiolecteurs proposent aussi des livres qu'ils aimeraient lire, ainsi un ouvrage sur la Franc Maçonnerie a pu être enregistré récemment. La règle reste l'éclectisme, mais sans accepter ce qui serait du prosélytisme.

(*) Du temps des cassettes audio, il n'était pas rare d'entendre des bruits « parasites » comme la sonnerie des cloches du village, la pendule du salon ou la rentrée bruyante des enfants du DDV après l'école. Les AL y retrouvaient la vie quotidienne. Aujourd'hui la perfection du matériel ne permet plus ces « interventions ». Certains le regrettent sans doute.